

Développement industriel et politiques publiques

Créer une société équitable, durable et dynamique à travers des partenariats



*Sur les 17 objectifs de développement durable (ODD), les objectifs pertinents sont indiqués en couleur.

Développement du secteur privé

Pour atteindre une croissance durable et de qualité, les pays en développement doivent promouvoir une industrie qui encourage la maturation et l'expansion durable des activités du secteur privé ainsi que la création d'emplois divers en tant que force motrice de la croissance économique. L'industrie manufacturière, en particulier, présente un grand nombre d'atouts et un fort potentiel, notamment pour : (1) absorber la main-d'œuvre ; (2) créer de la valeur ajoutée et de nombreuses chaînes de valeur (notamment dans les secteurs de services concernés) ; et (3) stimuler le commerce extérieur (via les exportations) et l'innovation technologique. La promotion de l'industrie manufacturière serait ainsi la pierre angulaire des politiques industrielles nationales visant la croissance économique.

Par ailleurs, l'alignement entre les investissements directs étrangers (IDE) et la promotion des industries auxiliaires et des petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement jouera un rôle important pour : (1) la promotion et la dynamisation de l'industrie manufacturière par la formation de chaînes de valeur, (2) la formation de ressources humaines industrielles utiles, et (3) l'amélioration des revenus de segments plus larges de la population par l'absorption de la main-d'œuvre. Cela produira en retour une croissance économique inclusive.

Par ailleurs, l'industrie manufacturière est entrée ces dernières années dans un processus que l'on peut qualifier de quatrième révolution industrielle (Industrie 4.0) où la convergence avec les technologies de l'information et de la communication et l'intelligence artificielle s'accélère. On a constaté récemment un intérêt croissant pour les innovations technologiques permettant de sauter les étapes franchies par les pays développés et pour les nouvelles technologies conçues et commercialisées dans les pays en développement avant d'être utilisées dans les pays développés (innovation inversée).

Dans ces circonstances, la JICA aide les pays en développement à renforcer leur secteur privé de trois manières : (1) la formulation de politiques de promotion industrielle associées au développement et à l'amélioration des institutions et des opérations pour un meilleur climat de l'investissement, (2) la promotion des investissements et le développement de zones économiques spéciales, et (3) le renforcement des capacités et de la compétitivité et le développement des ressources humaines industrielles pour les PME locales [→ voir l'étude de cas, page 36].

Au cours de ce processus, la JICA souhaite servir de catalyseur pour la



Mexique : Projet de développement de la chaîne d'approvisionnement automobile. [Photo : Kenshiro Imamura].

création de relations mutuellement bénéfiques entre les entreprises et les instituts de recherche au Japon et les secteurs privés des pays en développement – relations où l'expertise et l'expérience des premiers sont mobilisées pour le développement des seconds, qui bénéficiera à nouveau aux premiers.

Énergie et mines

L'approvisionnement énergétique stable est l'un des enjeux politiques les plus fondamentaux et les plus essentiels du monde en développement, en particulier du point de vue de la sécurité humaine. Simultanément, 80 % des émissions de CO₂ proviennent du secteur de l'énergie et environ 40 % sont associées à la production d'électricité. Suite à l'adoption de l'accord de Paris, en décembre 2015, la transition vers une société sobre en carbone semble dorénavant indispensable.

La JICA, à travers son aide au secteur énergétique, œuvre à la réalisation de deux objectifs de développement durable (ODD) : objectif n° 7, garantir l'accès à l'énergie, et objectif n° 13, lutter contre le changement climatique.

1. Énergie

La politique énergétique de la JICA contribue à l'approvisionnement stable d'une énergie à faible coût et sobre en carbone dans les pays en développement par une aide conforme au concept des 3F – à savoir atteindre simultanément de faibles émissions de carbone, de faibles coûts et de faibles risques. À cette fin, la JICA travaille sur les deux aspects suivants, principalement par le développement des ressources humaines et l'aide financière.

(1) Promotion d'un meilleur accès à l'électricité et d'un approvisionnement énergétique plus stable

La JICA mène un ensemble d'activités de coopération technique afin d'améliorer l'accès à un approvisionnement énergétique stable. Elle aide par exemple les pays partenaires à développer un plan directeur pour l'électricité, à renforcer les capacités institutionnelles et à exploiter et entretenir efficacement les installations énergétiques. La JICA fournit également une aide financière pour le développement des infrastructures énergétiques telles que des centrales thermiques à haut rendement et des réseaux électriques.

(2) Promotion de sources énergétiques sobres en carbone

La JICA aide les pays partenaires à atteindre une croissance sobre en carbone en encourageant l'intégration d'énergies renouvelables et de sources énergétiques sobres en carbone dans leur bouquet énergétique. Par exemple, la JICA soutient le développement de l'énergie géothermique en Asie, en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes. Son aide couvre la cartographie des ressources, l'exploration, la construction d'installations, et l'exploitation et la gestion des centrales. Dans les pays insulaires du Pacifique et d'ailleurs, la JICA soutient l'utilisation optimale des énergies renouvelables dans le cadre de son « initiative pour des îles hybrides » [→ voir l'étude de cas, page 47].

2. Mines

L'exploration et la production des ressources minérales nécessitent de grandes quantités de capitaux et des technologies avancées. Cependant, de nombreux gouvernements de pays en développement ont des politiques minières ainsi que des systèmes juridiques faibles, et ils ne disposent pas des informations géologiques et des infrastructures de base. La JICA assure une aide pour améliorer l'environnement des investissements et développer des ressources humaines dans les pays en développement. En particulier, la JICA a travaillé avec les universités japonaises pour renforcer un programme de formation au Japon connu sous le nom de « programme Kizuna » (qui signifie « liens d'amitié » en japonais). Le programme vise également à créer et renforcer un réseau humain impliquant la population japonaise.

Gouvernance

Le terme « gouvernance » fait référence à l'ensemble du système social et constitue la base du développement socio-économique des pays en développement. La JICA mène une coopération diverse décrite ci-dessous dans la perspective de favoriser une croissance et un développement démocratiques dans les pays en développement en partageant des valeurs universelles telles que la liberté, l'économie de marché et l'État de droit.

1. Promotion et consolidation de la démocratie

La JICA assure une aide comprenant diverses mesures pour renforcer les fondations d'un État de droit démocratique dans les pays en développement. L'aide couvre l'amélioration des capacités des comités électoraux afin d'assurer des élections justes, la consolidation des fonctions des parlements et le renforcement des capacités des médias, qui permettent de contrôler l'usage du pouvoir et de l'influence.

2. Promotion et consolidation de l'État de droit

Pour promouvoir l'économie de marché et la stabilisation sociale après les conflits, la JICA soutient le développement des ressources humaines dans les pays où les systèmes juridiques doivent être établis ou améliorés.

3. Établissement des fonctions de maintien de la sécurité publique et d'application de la loi équitables

Népal : Un responsable du Bureau central de la statistique du Népal remplit un formulaire durant une série d'inspections pour le recensement économique national.



Pour améliorer la sécurité publique dans les pays en développement, la JICA travaille avec l'Agence nationale de la police et les départements préfectoraux de police du Japon afin de fournir une aide pour la police de proximité (*koban*) et les capacités d'enquête criminelle, notamment l'expertise en matière d'identification des empreintes digitales et des empreintes palmaires.

4. Amélioration des fonctions administratives et de leur qualité

Afin de renforcer les fonctions administratives globales des pays en développement, la JICA s'est employée à améliorer la formation des fonctionnaires et la capacité de planification des gouvernements locaux pour une meilleure prestation des services publics.

5. Garantie d'une gestion budgétaire efficace et durable

Dans de nombreux pays en développement, l'assise budgétaire est fragile, et la gestion des dépenses n'est pas suffisamment durable ou maîtrisée. Pour répondre à ces problèmes, la JICA aide ces pays à gérer les dépenses plus durablement, à optimiser l'assiette fiscale, à collecter les droits de douane de manière équitable et appropriée, et à faciliter le commerce.

6. Mise en place de politiques monétaires et de systèmes financiers adéquats

De nombreux pays en développement modernisent leur secteur financier en tant qu'infrastructure importante à la base de leurs activités économiques. La JICA aide ces pays à renforcer leur capacité à élaborer et mettre en œuvre des politiques monétaires, faire émerger des marchés financiers et développer des systèmes de versement de fonds.

<Région Pacifique : Initiative pour des îles hybrides>

Coopération à l'ère des énergies renouvelables



Des experts japonais et leurs homologues vérifient le bon fonctionnement des équipements de production d'énergie solaire.

Beaucoup de pays insulaires du Pacifique se sont fixés des objectifs élevés en matière d'utilisation des énergies renouvelables. Sur quelques petites îles isolées, le pourcentage des énergies renouvelables devra dépasser 90 % de la production. Pourtant, le déploiement massif de ces énergies comporte un risque majeur de déstabilisation de l'approvisionnement énergétique en raison des catastrophes naturelles, ou de fluctuation de la production en fonction des conditions météorologiques.

Dans ce contexte, il faut composer entre des objectifs ambitieux d'utilisation des énergies renouvelables et un approvisionnement énergétique stable. Il est possible d'y parvenir avec des solutions hybrides : « générateurs électriques fonctionnant aux énergies renouvelables et au

diesel » ou, dans le cas des petites îles isolées, avec « des énergies renouvelables et des batteries de stockage ».

Pour soutenir ces solutions, le gouvernement japonais et la JICA ont lancé en 2015 l'« initiative pour des îles hybrides » en tant que programme de coopération au niveau régional mobilisant les expériences et technologies des îles isolées du Japon comme Okinawa et Kyushu. Ce programme tire parti d'un large éventail de dispositifs d'aide, notamment l'élaboration de plans directeurs, les études de faisabilité, la coopération technique, la formation (à Okinawa) et les dons. Le programme de coopération globale contribue à la promotion et à l'extension de l'utilisation des énergies renouvelables dans le Pacifique.